\*slide ouverture

\*clicG - On a vu au cours de ce module ce qu’est le suivi écologique d’une aire protégée et qu’il s’intéresse à évaluer l’état de santé des valeurs du territoire.

\*B - Ces valeurs sont caractérisées par des attributs écologiques, qui sont décrits par des indicateurs et le suivi écologique respecte un protocole qui précise le plan d’échantillonnage et la méthode qui sera utilisée.

\*G - Alors résumons les différentes étapes à suivre pour mettre en place ce suivi écologique.

\*clicB - Tout d’abord, il faut identifier les valeurs à suivre, celles qui comptent pour la gestion de l’AP et qui pourront faire l’objet d’un suivi écologique qui fait du sens.

\*clicG - Par exemple, cela pourrait être une espèce animale ou un écosystème dans l’aire protégée.

\*clicB - On détermine ensuite les attributs écologiques clefs, ceux qui vont caractériser la valeur et permettre d’en comprendre l’état de santé.

\*G - Par exemple, la densité de l’espèce retenue ou la dynamique de sa population, ou encore la composition floristique originelle de l’écosystème choisi.

\*clicB - Il sera en général utile de préciser certains indicateurs facilement mesurables pour exprimer ces attributs écologiques.

\*clicG - Ainsi le nombre d’individus de l’espèce visée, ou l’age des individus, ou encore la présence ou l’absence d’une espèce envahissante dans l’écosystème.

\*clicB - L’étape suivante consiste à identifier les limites acceptables de variation de l’attribut écologique, celles qui témoignent d’un bon état de santé et au-delà desquelles, il faudra prévoir d’intervenir.

\*clicG - On fixera par exemple un nombre minimal d’individus qui témoignerait de la raréfaction de l’espèce, ou au contraire un nombre maximal qui suggèrerait qu’il y a trop d’individus de cette espèce avec des risques pour l’écosystème.

\*clicB - Vient alors le choix de la méthode à employer pour mesurer ces indicateurs, qui tiendra compte bien sûr des valeurs suivies, mais aussi des capacités de l’aire protégée en termes de moyens et de compétences.

\*G - On privilégiera un comptage direct des animaux ou au contraire un suivi indirect par les traces… tout cela sera guidé par le contexte dans lequel on travaille et les résultats qu’on espère obtenir.

\*clicB - apres la méthode choisie, on définira le plan d’échantillonnage qui va permettre de s’assurer que les résultats obtenus seront interprétables, précis et justes autant que possible.

\*clicG - On pourra ainsi compter tous les individus à un point d’eau si l’espèce est localisée ou au contraire, échantillonner 10% du parc si elle est dispersée de manière homogène. Le suivi des plantes envahissantes se fera en comptant les nouveaux pieds sur transects aléatoires.

\*clicB - Ensuite, on va faire le boulot, c’est-à-dire collecter les données selon la méthode et l’échantillonnage choisis.

\*clicG - Ce qui compte pour cette étape, c’est de bien respecter les règles édictées et de faire le travail avec rigueur, au risque de générer des biais inacceptables ensuite pour le traitement des données

\*clicB - Les donnes ainsi récupérées seront alors stockées et elles resteront disponibles pour la suite car elles garantissent la sincérité et la crédibilité du suivi.

\*G - Elles permettent notamment d’assurer qu’un autre utilisateur obtiendrait les mêmes résultats plus tard avec ces mêmes données…

\*clicB - Ces données sont ensuite analysées et les résultats obtenus transformés en informations.

\*G - Ainsi le comptage des animaux est traduit en densité sur le parc qui peut alors être comparée à un standard connu pour cet écosystème.

\*B - A ce stade, et en fonction des objectifs assignés au suivi, on a normalement une image de l’état de santé des valeurs suivies.

\*G - Par exemple, la question des plantes envahissantes doit être maintenant résolue : quelles espèces sont présentes, en quelle quantité, où, avec quelle progression etc.

\*cilcB - En fonction de cet état de santé et des limites qu’on avait définies pour les attributs, des décisions seront prises et des actions mises en place pour maintenir l’AP en état ou au contraire agir pour réparer un attribut qui serait altéré.

\*G - Si les animaux se raréfient trop, on devra par exemple modifier la stratégie de lutte contre le braconnage. Si le milieu est envahi par une plante envahissante, on changera le rythme des feux ou on procèdera à l’arrachage manuel.

\*cilcB - Et tout cela sera répété autant de fois que de besoin pour alimenter les décisions de la gestion adaptative puisque le suivi n’est finalement qu’une composante d’un cycle plus large qui vise à gérer au mieux le territoire.